

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE

**BUDGET 2018**



16 JANVIER 2018

## BUDGET 2018

La Loi sur la fiscalité municipale requiert que la Municipalité diffuse aux citoyennes et citoyens le budget adopté pour le prochain exercice financier et demande qu'il soit distribué gratuitement à chaque adresse de la Municipalité.

Ainsi, c'est avec grand plaisir que je vous transmets le budget 2018 reflétant les prévisions budgétaires de la Municipalité de Saint-Placide. Vous y constaterez :

- ✓ Que le conseil municipal prévoit en 2018, des dépenses d'un montant de 2 421 680 \$, contrairement à 2 356 200 \$ pour l'exercice financier 2017.
- ✓ Que la valeur foncière pour 2018 est passée à 285 638 900 \$ alors qu'en 2017 elle était de l'ordre de 284 594 900 \$.
- ✓ Que le taux de taxation foncière générale en 2018, est passé au taux de 0.5909 \$ alors qu'en 2017 il était de 0.5701 \$.

Nous vous présentons un budget municipal équilibré avec l'affectation d'une somme de 209 000 \$ provenant du surplus accumulé. Il s'agit d'un budget réaliste, résultat d'une gestion administrative saine, efficace et responsable des deniers publics. Une augmentation de 6.14% de la part de la Sûreté du Québec a eu un impact majeur portant les coûts du service de 218 585 \$ à 232 000 \$. Une baisse de la quote-part de 29 580 \$ provenant de la Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes ainsi que des projets devenus essentiels ont eu un impact sur le taux de taxation. Nous continuerons en 2018 à offrir à la population des services de qualité tant à l'administration, aux communications, en urbanisme, en sécurité publique, en loisir et culture qu'aux travaux publics, toujours en respectant la capacité de payer des citoyens et afin de développer leur fierté d'appartenance à notre belle communauté.

Le Conseil municipal désire que le budget 2018 réponde adéquatement à la majorité des attentes de la population et des divers organismes de la Municipalité. Nous sommes conscients des attentes de nos citoyens et organismes. Ainsi, nous avons adopté en début d'année un « Plan stratégique de développement » qui est disponible sur notre nouveau site internet [www.saintplacide.ca](http://www.saintplacide.ca), également mis en ligne en 2017 dans le cadre du « Virage numérique » entrepris et comportant entre autres, une nouvelle infolettre, une application mobile et l'adhésion aux plateformes Facebook et Instagram. Les artistes et artisans, les commerces ainsi que les organismes bénéficient désormais d'une vitrine gratuite afin de se présenter et décrire leurs activités par le biais de la carte-répertoire. Les citoyens y retrouveront une foule de renseignements sur les ressources locales.

Au niveau des grands projets réalisés en 2017, nous sommes très satisfaits de l'aménagement réalisé au bâtiment du parc Adélaïde-Paquette qui est désormais occupé par la Maison de la Culture, de la nouvelle Caserne incendie dans laquelle les pompiers pourront s'installer ce mois-ci et du projet de réaménagement de la Patinoire du Parc Cyrille-Lalande qui a été complété en fin d'année. La base de glace est excellente et permettra une très belle saison pour le plus grand plaisir des patineurs ! En 2018, nous prévoyons effectuer le remplacement des pompes et la reconfiguration du système de distribution de la station d'aqueduc ainsi que procéder à l'asphaltage de tronçons dans le village sur la rue de l'Église, la rue Sabourin et la 4e avenue. Nous avons de plus déposé deux demandes de subvention auprès du MTMDET (ministère du Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports) afin de procéder à la réfection de deux tronçons de routes secondaires. Nous sommes en attente d'une réponse de leur part et espérons être en mesure d'aller de l'avant avec ces projets également. Nous concentrerons parallèlement nos énergies à effectuer la refonte des règlements d'urbanisme afin de s'ajuster aux réalités actuelles.

Au plan communautaire, nous sommes sensibilisés à la problématique des locaux des organismes et procéderons à un programme de relocalisation afin de répondre dans la mesure du possible aux besoins de ceux-ci. Nous travaillerons à obtenir des subventions pour nous aider à effectuer ces aménagements. Nous entamerons en outre une démarche qui mènera à l'adoption d'une Politique familiale et des aînés. Nous profitons pour ce faire de Programmes de subvention accordés par le ministère de la Famille. Nous espérons que vous serez nombreux à vous impliquer dans ce projet qui a pour but de répondre le plus adéquatement possible aux besoins des familles et des aînés dans notre communauté.

En terminant, je remercie sincèrement les membres du Conseil municipal, la direction générale et tous les employés municipaux pour la préparation de ce budget 2018. Une mention particulière au personnel de la Municipalité qui est toujours soucieux de maintenir une qualité des services à la population ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui s'impliquent d'une façon remarquable, directement ou indirectement, au sein des multiples organismes que compte notre dynamique Municipalité. Votre présence est précieuse et indispensable à la tenue de multiples activités et services ainsi qu'au rayonnement régional de Saint-Placide.

Saint-Placide, est un milieu dynamique et accueillant où il fait bon vivre et vous y contribuez tous largement !

  
RICHARD LABONTÉ, MAIRE

<b>LES REVENUS</b>	<b>BUDGET 2017</b>	<b>BUDGET 2018</b>	<b>Écart 2018/2017</b>
Taxes sur la valeur foncière	1 841 085 \$	1 896 870 \$	55 785 \$
Taxes sur une autre base – tarification	134 000 \$	167 175 \$	33 175 \$
Compensation tenant lieu de taxes	17 400 \$	12 400 \$	(5 000) \$
Transferts	44 985 \$	46 280 \$	1 295 \$
Services rendus aux organismes municipaux	74 330 \$	86 470 \$	12 140 \$
Imposition de droits	59 800 \$	55 105 \$	(4 695) \$
Amendes et pénalités	7 400 \$	10 905 \$	3 505 \$
Autres revenus d'intérêts	21 500 \$	21 500 \$	Ø
Autres revenus	155 700 \$	124 975 \$	(30 725) \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 356 200 \$</b>	<b>2 421 680 \$</b>	<b>65 480 \$</b>

<b>LES CHARGES</b>			
Administration générale	749 885 \$	772 070 \$	22 185 \$
Sécurité publique	423 420 \$	456 010 \$	32 590 \$
Transport	510 830 \$	516 170 \$	5 340 \$
Hygiène du milieu	330 295 \$	332 530 \$	2 235 \$
Santé et bien-être	2 000 \$	2 000 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	184 695 \$	207 850 \$	23 155 \$
Loisirs et culture	451 565 \$	475 490 \$	23 925 \$
Frais de financement	36 255 \$	48 765 \$	12 510 \$
Amortissement - immobilisations	(266 510 \$)	(270 900 \$)	(4 390) \$
Remboursement de la dette à long terme	38 735 \$	39 270 \$	535 \$
Total - affectations	(104 970 \$)	(157 575 \$)	(52 605) \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2 356 200 \$</b>	<b>2 421 680 \$</b>	<b>65 480 \$</b>